

LA POLÉMIQUE

« *Ceux qui connaissent la vérité doivent se faire un devoir de la définir clairement quand ses ennemis la déforment habilement. Ils doivent avoir la fierté de la défendre* ». (Pie XII, 26 août 1947).

Pour définir la vérité et pour la défendre « *sans doute la tranquille exposition de la vérité est, en soi, préférable ; nos illustres devanciers l'ont souvent déclaré. Toutefois, la nécessité des temps les précipita eux-mêmes, le plus souvent, dans la controverse. Quand on lit leurs ouvrages, on reconnaît que la polémique y figure pour la plus grande part* » (Cardinal Pie).

La polémique n'est donc pas l'unique moyen de proclamer et de défendre la vérité. Mais elle est un moyen licite, légitime, et efficace. De nombreux Pères de l'Église, de nombreux Saints s'en sont servis... Même le docte et tranquille saint Thomas d'Aquin, et le doux saint Bernard.

Sans doute, il peut y avoir un abus de la polémique. Mais le mépris de toute polémique est une manifestation de libéralisme pratique inconscient. Et le bon sens est d'accord avec saint François de Sales qui écrivait : « *Les ennemis déclarés de Dieu et de l'Église doivent être blâmés et censurés avec toute la force possible. La charité oblige à crier au loup quand un loup s'est glissé au milieu du troupeau et même en quelque lieu qu'on le rencontre* ».

Pour attaquer l'erreur, n'est-il pas nécessaire d'avoir reçu un mandat de l'autorité ecclésiastique ?

Pas du tout. « *À quoi servirait la règle de la foi et des mœurs, si dans chaque cas particulier le simple fidèle ne pouvait en faire lui-même l'immédiate application ?* » (Don Sarda). De par le baptême et la confirmation qu'il a reçu, le simple fidèle a le devoir de défendre sa foi, et de s'efforcer de la faire connaître aux autres. « *Le simple fidèle peut ainsi se méfier, à première vue, d'une doctrine nouvelle qui lui est présentée, dans la mesure où il la voit en désaccord avec une autre doctrine définie* » (Sarda).

Pour attaquer l'erreur, n'est-il pas nécessaire que l'Église se soit déjà prononcée ?

« *Sans doute l'Église seule possède le suprême magistère doctrinal en droit et en fait ; sa souveraine autorité se personnifie dans le Pape, et elle est l'unique qui puisse définitivement et sans appel, qualifier abstractivement les doctrines et déclarer qu'elles sont concrètement contenues dans tel ou tel livre, ou professées par telle ou telle personne. Mais au simple fidèle, il lui est parfaitement licite de tenir telle doctrine par devers lui comme perverse, de la signaler comme telle aux autres pour leur gouverne, de jeter le cri d'alarme et de tirer les premiers coups. Le fidèle laïque peut faire tout cela, il l'a fait dans tous les temps aux applaudissements de l'Église* » (Sarda).

Convient-il en combattant l'erreur de combattre et de discréditer la personne qui la soutient ?

« *Oui, très souvent il convient et non seulement il convient, mais encore il est indispensable et méritoire devant Dieu et devant la société, qu'il en soit ainsi* » (Sarda). En effet, les idées ne pourraient, réduites à elles seules, produire tout le mal dont souffre la société. « *Elles sont semblables aux flèches et aux balles qui ne causeraient de blessure à personne, si on*

ne les lançait avec l'arc ou le fusil ; c'est donc à l'archer et au fusilier qu'on doit s'en prendre d'abord » (id.).

Les Pères fournissent la preuve de cette thèse. Les œuvres de saint Augustin, par exemple, portent presque toutes en tête le nom de l'auteur de l'hérésie qu'elles combattent : *Contra Fortunatum, contra Felicem...* etc...

Est-il donc licite, en certains cas, de révéler en public les infamies de celui qui soutient ou propage l'erreur ?

Mais parfaitement ! « *Est-il permis, demandait-on un jour à saint François de Sales, de mal parler d'un hérétique qui répand de mauvaises doctrines ?* » « *Oui, répondit-il, vous le pouvez à la condition de vous en tenir à l'exacte vérité, à ce que vous savez de sa mauvaise conduite, présentant ce qui est douteux comme douteux, et selon le degré plus ou moins grand du doute que vous aurez à cet égard* ».

Il est donc permis de révéler ses défauts, de ridiculiser ses habitudes, et même... de se moquer de lui ! « *Messieurs les libéraux voudraient surtout être toujours pris très au sérieux, estimés, révéérés, courtisés et traités comme des personnages importants. Ils se résigneraient bien à ce qu'on les réfute, mais à condition que ce soit chapeau bas... De là viennent leurs plaintes, lorsque parfois on les chausonne, c'est-à-dire quand on se moque d'eux... Le premier venu comprendra sans peine que faire rire honnêtement aux dépens du vice et de l'homme vicieux est une chose fort bonne en soi...* » (Article de la *Civiltà Cattolica*).

« *Les grands docteurs recommandent sans doute la mesure, l'indulgence, la modération. Ce qui n'empêche pas que, sans contredire leurs propres principes, ils n'emploient eux-mêmes, à tout instant, l'arme de l'indignation, quelquefois celle du ridicule, avec une vivacité et une liberté de langage qui effaroucheraient notre délicatesse moderne* » (Cardinal Pie).

Combattre ainsi un hérétique, passe encore... Mais combattre un catholique... peut-être un ami ?

Mais un catholique libéral est un hérétique ! L'Église a condamné de nombreuses fois le libéralisme, et même le libéralisme catholique. Pie IX le déclara plus terrible que la Révolution, plus terrible que la Commune ! « *Lorsque nous avons tant de fois blâmé les sectateurs de ces opinions libérales, nous n'avons pas en vue les ennemis déclarés de l'Église... mais ceux dont nous venons de parler : catholiques qui sont d'ailleurs honnêtes et pieux, et qui, par l'influence que leurs donnent leur religion et leur piété, peuvent très facilement capter les esprits et les induire à professer des maximes très pernicieuses* » (Pie IX).

De plus, n'oubliez pas qu'il n'est pas nécessaire que l'autorité ecclésiastique se soit prononcée pour que le simple fidèle serve de chien de garde et aboie !

Peut-être, en effet, s'agira-t-il d'un ami ? Mais si mon ami pharmacien vend de la drogue, dois-je me taire, au nom de l'amitié ? Pour le bon sens, la réponse ne fait pas de doute.

Mal parler de son prochain... n'est-ce pas contraire à la charité ?

Quand ils sont attaqués, les libéraux ne cessent de réclamer la charité ! « *La charité qu'ils voudraient de nous, ce serait de les louer, de les admirer, de les appuyer, ou tout au moins de les laisser agir à leur guise. Nous au contraire nous ne voulons leur faire que la charité de les interpellier, de les reprendre, de les exciter par mille moyens à sortir de leur mauvaise*

voie. Quand ils disent un mensonge... ils voudraient nous voir cacher ces petits péchés véniels... Quand ils leurs échappent quelque distraction grammaticale... ils nous prient de fermer les yeux... ...Qu'ils cessent de se plaindre de notre manque de charité ! » (La Civiltà Cattolica).

« On peut aimer le prochain, bien et beaucoup, en lui déplaisant, en le contrariant, en lui causant un préjudice matériel, et même, en certaines occasions en le privant de la vie » (Sarda).

« La charité, en effet, implique, avant tout, l'amour de Dieu et de la vérité ; elle ne craint donc pas de tirer le glaive du fourreau pour l'intérêt de la cause divine, sachant que plus d'un ennemi ne peut être renversé ou guéri que par des coups hardis et des incisions salutaires » (Cardinal Pie).

« Édulcorer la vérité pour éviter de faire de la peine à tel ou tel n'est pas pratiquer la charité : c'est la trahir » (Mgr Rupp).

Si les libéraux réclament tant la charité, c'est qu'ils n'aiment pas la vérité ! « Notre temps n'aime pas la vérité... et dans le petit nombre de ceux qui aiment la vérité, plusieurs, pour ne pas dire beaucoup, n'aiment point ceux qui se mettent en avant pour la défendre. On les trouve indiscrets, importuns, inopportuns ». (Louis Veuillot) Et c'est ce que disait aussi le Pape Grégoire VII : « S'il en est quelques-uns qui, pour l'amour de la loi chrétienne, osent résister en face aux impies, non seulement ils ne trouvent pas d'appui chez leurs frères, mais on les taxe d'imprudance et d'indiscrétion, on les traite de fous ».

« L'intolérance à l'égard des défenseurs des principes est, avec la tolérance pour les patrons de l'erreur, un des symptômes les plus caractéristiques de la contagion libérale » (R.P. Ramière).

N'y a-t-il pas cependant le devoir de respecter les personnes ?

« Le principe moderne et révolutionnaire de la respectabilité des personnes en toute hypothèse, de la tolérance à outrance à l'égard des personnes est une grosse hérésie sociale qui a fait beaucoup de mal et en fera encore plus à mesure que cette idée ira se vulgarisant davantage, à savoir que la personne humaine est toujours aimable, toujours sacrée, toujours digne de respect, quelles que soient les erreurs théoriques ou pratiques qu'elle porte avec elle à travers le monde » (Ami du Clergé).

« Si supporter les injures qui n'atteignent que nous-mêmes (et respecter les personnes qui les profèrent) est un acte vertueux, supporter celles qui atteignent Dieu est le comble de l'impiété ». (Saint Thomas d'Aquin)

Aucune collaboration n'est donc possible avec les libéraux ?

« Les Associations catholiques devront porter principalement leur soin à exclure de leur sein, non seulement tous ceux qui professent ouvertement les maximes du libéralisme, mais encore ceux qui se forgent l'illusion de croire possible la conciliation du libéralisme avec le catholicisme, et sont connus sous le nom de catholiques libéraux ». (La Civiltà Cattolica).

Mais pourquoi exercer la polémique surtout contre le libéralisme ?

Sans doute le libéralisme n'est pas l'unique erreur qui risque de ruiner la foi, encore qu'il faille inclure sous ce vocable le naturalisme, le rationalisme, et le laïcisme.

Mais le libéralisme est particulièrement dangereux parce qu'un certain libéralisme se prétend catholique. Un chrétien de bonne foi comprendra assez facilement qu'il ne

peut pas être franc-maçon, ou communiste : les condamnations de l'Église sont trop claires. Mais très facilement, par contre, il pourra se laisser plus ou moins contaminer par les idées libérales. « *Le libéralisme est moins une doctrine cohérente, un système formulé, qu'une maladie de l'esprit, une perversion du sentiment...* » (Abbé Roussel). Et c'est ce qui le rend particulièrement dangereux !

Combattre n'est jamais agréable... surtout combattre des amis. Et cependant, « *il faut combattre l'erreur même chez les chrétiens, car ils ont moins de droit que d'autres, si c'est possible, à la professer. Aimez vos adversaires, priez pour eux, mais ne leur faites pas de compliments ! Pouah ! Ne cherchez pas à plaire à quelques-uns. Cherchez à plaire à Dieu* » (Saint Curé d'Ars).

Oui, prenons garde, comme disait Louis Veuillot que « *la peur de cesser d'être aimable finisse par nous ôter tout courage d'être vrais* ».

« *Beaucoup assurément vous accuseront d'imprudence et diront que votre entreprise est inopportune... Une lutte de ce genre ne pourra que vous attirer des blâmes, le mépris, les querelles haineuses ; mais Celui qui apporta la vérité à la terre n'a pas prédit autre chose à Ses disciples, sinon qu'ils seraient odieux à tous à cause de Son Nom* » (Pie IX, déc. 1876).

« *Combattons donc sans relâche, même sans espoir de gagner la bataille. Qu'importe le succès !* » (Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus).

R.P. G. VINSON